# Elections législatives de Juin 1981



## *Habitants du Montargois et du Giennois*

La France a élu le dix mai le Président de la République, qui doit, aux termes de notre Constitution, « arbitrer le fonctionnement régulier des institutions » (Article 5).

En juin, elle élira l'Assemblée Nationale, et vous ferez alors un choix doublement important en choisissant votre député. Vous désignerez un législateur de la nouvelle assemblée, en même temps que le représentant de votre arrondissement.

# Il me faut votre confiance pour une double mission

## Je devrai à l'Assemblée Nationale veiller à l'action du gouvernement

Le Président de la République a répété qu'il gouvernerait avec l'Assemblée, quelle qu'elle soit, que lui enverront les Français. C'est donc sa composition qui déterminera celle du gouvernement chargé de « conduire la politique de la Nation » (Article 20 de la Constitution).

En cas d'élection d'une assemblée à majorité automatique socialo-communiste, c'est un programme marxiste qui sera imposé au gouvernement et au Président. Nous risquons alors d'assister à l'étatisation ou à la collectivisation de l'enseignement, de la santé, de l'agriculture, de l'économie et des entreprises.

Pour ma part, en tant qu'élu, je me refuserai à voter les bouleversements marxistes, mais je voterai en revanche les mesures sociales bien financées et qui ne risqueraient pas d'être mangées par la chute du franc et l'inflation.

Je voterai pour un changement de politique, mais non pas pour un changement de société.

Je resterai, comme actuellement, libre de mes votes.



J'ai régulièrement rendu compte de mon mandat par mes tournées de communes et par ma lettre d'information.

Vous avez pu constater ainsi que j'ai pris position à l'Assemblée Nationale pour :

*— une retraite équitable et volontaire qui tienne compte du nombre d'années de travail et du caractère pénible de certains métiers ;*

*— une fusion progressive des régimes de sécurité sociale, donnant des droits semblables de protection à tous les Français ;*

*— une agriculture libérée de l'insécurité permanente qu'entraîne la fixation des prix à Bruxelles sans que la France soit en droit de rétablir par des mesures nationales les injustices de prix ;*

*— une fiscalité des travailleurs indépendants — professions libérales, commerçants, artisans — non discriminatoire ;*

*— une politique systématique d'aide à la famille, et aux personnes âgées, en particulier par le développement de l'aide à domicile ;*

*— une recherche de l'emploi par la formation professionnelle des jeunes, la détaxation des P.M.E. créatrices d'emplois, et la reprise générale de l'activité économique ;*

*— la pleine application de la loi sur les handicapés ;*

*— le rétablissement du rapport constant pour les anciens combattants.*

Je continuerai à défendre ces idées et les valeurs fondamentales de notre société auxquelles je suis attaché : la liberté du travail et de l'enseignement, le rôle de la famille, la construction d'une solidarité réaliste entre les Français.

Je continuerai à travailler à l'indépendance de notre pays, et à son rôle d'action culturelle et de coopération dans le monde, garant de la paix.

## Je devrai défendre notre arrondissement

Vous savez que je remplis ce mandat avec efficacité et sans esprit partisan. Les représentants de 70 communes de l'arrondissement, conseillers généraux, maires et adjoints, viennent d'en apporter un témoignage de grande valeur.

Voici leur déclaration :

**« Nous voulons apporter notre témoignage en tant qu'élus locaux, et en dehors de toute appréciation politique.**

**Nous avons toujours trouvé en M. Xavier Deniau, député de notre arrondissement, un représentant attentif à la réalité des difficultés quotidiennes, tout prêt à nous aider efficacement pour l'équipement de nos communes, et le règlement de leurs problèmes, comme ceux de leurs habitants.**

**La règle républicaine veut qu'une fois élu on soit le représentant de tous, M. Deniau, en bon député, ne fait pas de différences : il s'occupe de tous ceux qui lui demandent son appui quelle que soit leur opinion politique et coopère avec tous les élus locaux dans un esprit démocratique. »**



### ELISEZ UN CANDIDAT D'UNION INDEPENDANT DES PARTIS

Je suis, vous le savez, de tradition et de conviction gaulliste, mais non inscrit à un parti, de même que M. POINT, qui est indépendant.

Ce n'est pas par la division et les querelles que l'on assurera l'avenir de la France.

C'est pourquoi je suis heureux d'être une fois de plus le candidat unique des républicains au titre de l'Union pour une Nouvelle Majorité.

Je me présente donc à nouveau avec M. POINT, que vous connaissez et estimez, sous le sigle de l' « Union Républicaine ».

# Xavier DENIAU

*Maître des Requêtes au Conseil d'Etat*
*Député du Loiret*
*Vice-Président du Conseil régional*
*Maire d'Escrignelles*
*Officier de la Légion d'Honneur*
*Croix de Guerre - Croix du Combattant Volontaire*

**Candidat d'**

# UNION RÉPUBLICAINE

**SOUTENU PAR TOUS LES GROUPES DE L'UNION POUR UNE NOUVELLE MAJORITE**

**(U.N.M.)**

**Suppléant :**

## Daniel POINT

*Exploitant agricole*
*Conseiller Général d'Amilly*
*Maire de Villemandeur*
*Chevalier de l'Ordre national du Mérite*

